

ml/ab/pa

Compte-rendu de gestion

Conseil d'Administration du 6 décembre 2024

Décision 1 du 10 septembre 2024

-considérant qu'il est important que les personnes âgées ou en situation de fragilité soient accompagnées dans le maintien et l'amélioration de leurs capacités physiques ;

-décide de signer une convention de mise en place d'ateliers « Gym prévention des chûtes » avec l'association Siel Bleu, domiciliée à Saint Clement sur Valsonne.

La prestation se décline en 3 cycles de 12 séances d'Activités Physiques Adaptées. L'association interviendra deux fois par semaine du 17 septembre 2024 au 1^{er} juillet 2025. Les séances se dérouleront dans la Salle des Fêtes du Centre Léonard de Vinci.

La prestation sera facturée 1 400 €/trimestre pour deux groupes soit un montant global de 4 200 € non soumis à la TVA. Le paiement s'effectuera à chaque trimestre.